

→ Édition

Mutame Savoie
Mont-Blanc

N°
97

Mutame essentiel

VOTRE REVUE QUADRIMESTRIELLE D'ACTUALITÉS SANTÉ ET PRÉVENTION - **SEPTEMBRE 2024**

Bien-être

Sortir les médicaments
de la logique de l'offre

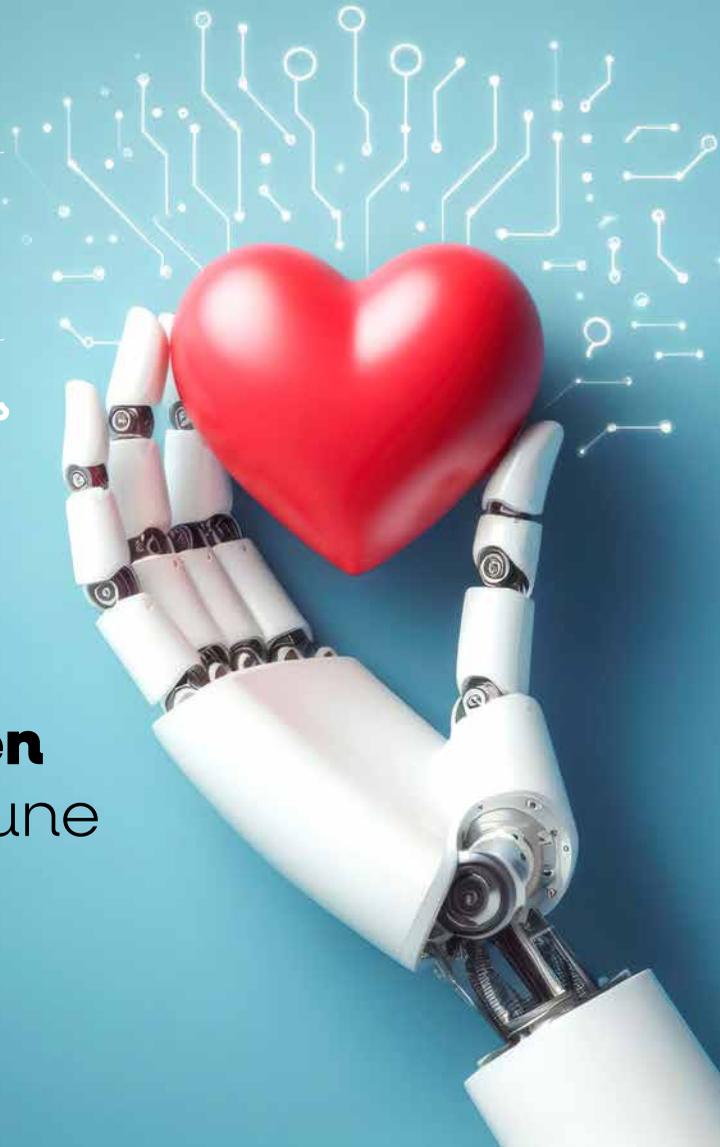
Prévention

Comment savoir
si mon enfant va mal ?

Actualités régionales

Innovation

**Intelligence
artificielle en
santé:** vers une
révolution ?



© Adobe stock

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

Ça a du style de soutenir l'emploi local.

COLLECTION

Juste.



*Offre valable jusqu'au 31/12/2024. Réduction de 40€ sur une monture Origine France Garantie à partir de 139€ équipée de verres unifocaux avec traitement antireflet. Réduction de 60€ sur une monture Origine France Garantie à partir de 139€ équipée de verres progressifs avec traitement antireflet. Hors 100% Santé. Non cumulable avec tout autre offre, avantage ou promotion. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte au titre de cette réglementation le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien. Points de vente relevant du code de la Mutualité. Photos non contractuelles. Crédit photo : Julien Attard. Visaudio SAS - RCS Paris 492 361 597. Septembre 2024.

JUSQU'À

60€

OFFERTS*

POUR L'ACHAT D'UNE
MONTURE ORIGINE
FRANCE GARANTIE
+ VERRES ANTIREFLET



4 Actualités Régionales

- **Compte rendu de l'Assemblée générale 2024** de Mutame Savoie Mont-Blanc qui s'est tenue le 17 juin 2024 au Centre Les Pensières à Veyrier du Lac
- **Mutame Savoie Mont-Blanc maintient une cotisation minorée pour les enfants à charge** qui sont nés entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2006
- Avez-vous pensé à **l'Assurance scolaire de votre enfant ?**
- **Elle court, elle court** la grippe hivernale !

9 Bien-être

- **Jérôme Martin** : « Il faut sortir les médicaments de la logique de l'offre et de la demande »

12 Innovation

- **Intelligence artificielle en santé** : vers une révolution ?

15 Santé

- Des pistes pour lutter contre le **vieillesse des articulations**

16 Prévention

- Comment savoir **si mon enfant va mal ?**

18 Les chiffres

19 Brèves

Retrouvez Mutame sur les Réseaux sociaux



Mutame Essentiel - Pages spéciales régionales • Septembre 2024 - N° 97 - ISSN : 1297-4005 • **Directeur de la publication** : Commission de communication • **Directeur de la rédaction** : Commission de communication • **MUTAME SAVOIE MONT-BLANC** - 55 rue Val Vert - BP 101 - 74600 Seynod

Magazine quadrimestriel édité par Mutame • Mutualité des agents territoriaux et membres extérieurs • **Directeur de la publication** : Claude Tajan • **Responsable de la rédaction** : Lara Supiot • **Articles** : Mutame, Mutuelles, CIEM - France Mutualité, Mutweb, Libre Service Presse • **Crédits photos** : Ciem, Shutterstock, AdobeStock • **Couverture** : © AdobeStock • **Conception et réalisation** : Nouveau regard - Caen • **Impression et routage** : PRN - ZI Ouest - 28 rue du Poirier - BP 90180 - 14 652 Carpiquet • **Tirage** : 43 et 45 000 exemplaires • **Dépôt légal** : à parution • Contrat Publissimo n° 17053 • **N° ISSN Édition nationale** : 1763-6574 • **N° ISSN Édition locale** : précisé sur les pages spéciales régionales jointes • Union Mutame - 63, boulevard de Strasbourg - 75010 Paris • Union régie par le livre I du code de la mutualité • **SIREN** N° 784 854 499 • Toute correspondance doit être adressée à : Mutame - 63, boulevard de Strasbourg - 75010 Paris • © Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (art. L. 122-4 du code de la propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français d'exploitation du droit de copie, (20, rue des Grands Augustins - 75006 Paris).



Élu Président de Mutame Savoie Mont-Blanc depuis le 2 juillet 2024, je tiens, avec le Conseil d'administration, à vous informer des responsabilités qui nous

incombent. En succédant à Michel Contat, qui a su maintenir les valeurs de notre mutuelle, j'ai à cœur de poursuivre dans cette même voie.

Notre mutuelle doit s'adapter et répondre à l'ensemble des évolutions qui surviennent dans le secteur de la santé.

La Sécurité sociale se désengage progressivement, et ce sont les mutuelles qui en supportent les conséquences. En témoignent les dispositifs du 100% santé, qui ont considérablement augmenté les dépenses à la charge des mutuelles, notamment dans les domaines dentaires et des prothèses auditives.

De plus, la réforme de la protection sociale complémentaire (PSC), tant en prévoyance qu'en santé, imposera aux communes qui ne le faisaient pas encore de prendre en charge une partie des coûts. Cette réforme, notamment en matière de santé, pourrait remettre en question les contrats labellisés, ce qui aura un impact sur le niveau des garanties souscrites et, par conséquent, sur les remboursements auxquels les agents peuvent s'attendre.

Cependant, votre mutuelle reste attentive à tous ces enjeux et saura s'adapter, comme elle l'a toujours fait, pour répondre au mieux aux évolutions à venir.

Au plus près de ses adhérent(e)s, la mutuelle met tout en œuvre pour assurer un remboursement rapide des frais engagés.

Avec les membres du Conseil d'administration, je vous remercie de votre confiance et vous assure de notre entier dévouement.

Florian Godot, Président

⇒ *Compte rendu*

Assemblée générale 2024 de Mutame Savoie Mont-Blanc qui s'est tenue le 17 juin 2024 au Centre Les Pensières à Veyrier du Lac

1. Le rapport moral :

Le président a insisté dans son rapport moral sur les nouvelles réformes concernant l'assurance santé notamment le déremboursement de la sécurité sociale en dentaire, les transports, les renégociations des conventions des auxiliaires médicaux, pour ne citer que cela... Ces réformes ont eu impact sur les prestations de

la mutuelle. Les mesures prises dans le cadre du plan de redressement 2023-2025 commencent à ce jour à présenter des effets positifs et encourageants pour l'année 2024.

Le rapport moral a été approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

2. Le rapport de gestion :

La situation de la mutuelle présente des produits nets hors taxes de 8 273 232 € contre un total de charges de 8 719 420 €, soit un résultat brut avant impôts de -446 187 €.

Ce niveau élevé de dépenses s'explique par l'application du 100% et le désengagement de la Sécurité Sociale.

Néanmoins, nous constatons une légère amélioration en 2023 en raison de l'indexation des cotisations dans le cadre du plan triennal d'indexation 2023-2025 mais aussi grâce à un travail d'optimisation sur les prestations concernant la prise en charge illimitée de la chambre particulière en psychiatrie et des soins de suite et réadaptation.

3. Le 100% Santé ou Reste à Charge 0 continue à impacter les dépenses de la mutuelle...

La mise en place du 100% santé pour l'ensemble des garanties labellisées est entrée en application au 1^{er} janvier 2020, toutefois, il est à noter le déploiement complet du dispositif sur la prothèse dentaire à compter du 1^{er} janvier 2021. L'année 2023 est encore fortement impactée par les prestations concernées par le 100% santé. Il faut reconnaître que l'application du 100% santé a permis à nos adhérent(e)s de pouvoir profiter de soins notamment concernant les audioprothèses.

→ Effectifs de la mutuelle :

	31/01/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
Nb de membres participants	8 325	8 402	8409	8 397
Nb de personnes protégées	13 033	13 232	13 211	13 183



4. Evolutions prévisibles et perspectives :

Les effets de la réglementation sur le 100% Santé continueront de produire des effets sur l'exercice 2024 avec le processus d'évolution de prise en charge et l'adaptation des garanties aux tarifs de convention et prix limites de vente.

Afin de faire face à l'augmentation structurelle des prestations due au 100% Santé, la mutuelle a mis en place un plan d'action de redressement des ratios techniques P/C (Prestations/Cotisations) sur 3 ans afin d'obtenir un ratio cible de 0,80 (Un ratio inférieur à 1 signifie que les cotisations collectées sont supérieures aux prestations versées, ce qui peut indiquer une bonne santé financière de la mutuelle).

En parallèle, un travail sur les prestations a été réalisé.

L'indexation 2024 porte sur une augmentation d'environ 700K€ du chiffre d'affaires pour un objectif d'amélioration de 3 points du ratio P/C.

La mutuelle garde toujours un regard très attentif sur le décret concernant la Protection Sociale Complémentaire des fonctionnaires territoriaux dont la publication est prévue à la fin du 1^{er} semestre 2024.

→ Election des nouvelles et nouveaux administrateurs/trices :

Trois adhérent(e)s de Mutame ont présenté leur candidature en qualité d'administrateur/trice au sein du conseil d'administration de notre Mutuelle, il s'agit de :

• **Karine Corporeau**, adhérente et déléguée à l'Assemblée Générale de Mutame Savoie Mont-Blanc a présenté

sa candidature en tant qu'administratrice au Conseil d'Administration de notre Mutuelle. Agée de 51 ans, elle est correspondante Mutame au CIAS EHPAD du Val des Usse à Frangy.

• **Gallo Yade**, adhérent à Mutame Savoie Mont-Blanc a présenté sa candidature en tant qu'administrateur au Conseil d'Administration de notre Mutuelle. Agé de 49 ans, il est correspondant Mutame à Annemasse-Les Voirons Agglomération.

• **Isabelle Savean**, adhérente à Mutame Savoie Mont-Blanc a présenté sa candidature en tant qu'administratrice au Conseil d'Administration de notre Mutuelle. Agée de 58 ans, elle est correspondante Mutame à la Mairie de Saint-Cergues.

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de l'expiration des mandats d'administrateur/trice et des candidatures au renouvellement ou à un premier mandat, élit en qualité d'administrateur/trice pour un mandat d'une durée de 6 ans :

- **Madame Thérèse Baud** par 53 voix POUR, 0 voix CONTRE
- **Monsieur Paul Bron** par 53 voix POUR, 0 voix CONTRE
- **Madame Catherine Cettour Janet** par 53 voix POUR, 0 voix CONTRE
- **Madame Catherine Chamot** par 53 voix POUR, 0 voix CONTRE
- **Monsieur Patrick Choplin** par 53 voix POUR, 0 voix CONTRE
- **Monsieur Michel Contat** par 53 voix POUR, 0 voix CONTRE
- **Madame Karine Corporeau** par 53 voix POUR, 0 voix CONTRE
- **Monsieur Daniel Jean De La Vega** par 53 voix POUR, 0 voix CONTRE
- **Monsieur Florian Godot** par 53 voix POUR, 0 voix CONTRE
- **Madame Marie-Hélène Lacroix** par 53 voix POUR, 0 voix CONTRE
- **Monsieur Guy Levasseur** par 53 voix POUR, 0 voix CONTRE
- **Monsieur Roger Miguel** par 53 voix POUR, 0 voix CONTRE
- **Madame Isabelle Savean** par 53 voix POUR, 0 voix CONTRE
- **Madame Valérie Scopel** par 53 voix POUR, 0 voix CONTRE
- **Monsieur Gallo Yade** par 53 voix POUR, 0 voix CONTRE

⇒ *Actualités*

Mutame Savoie Mont-Blanc maintient une cotisation minorée pour les enfants à charge qui sont nés entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2006 :

La notion « d'enfant à charge » désigne l'enfant rattaché directement au foyer fiscal de l'adhérent(e) en qualité de personne à charge ou de bénéficiaire d'une pension alimentaire versée par le membre participant.

Conformément à l'article 5 du règlement mutualiste (disponible sur notre site internet ou sur demande par courrier ou par courriel à contact@mutame74.com), votre enfant né entre le 1^{er} janvier 2000 et le 31 décembre 2006, continuera de bénéficier d'une cotisation minorée, s'il :

- poursuit des études (sur présentation d'un certificat de scolarité ou d'une carte d'étudiant) ;
- poursuit une formation en alternance (sur présentation d'un contrat d'apprentissage inférieur à 12 mois ou d'un contrat de professionnalisation) ;
- est inscrit à Pôle Emploi comme primo-demandeur d'emploi (sur présentation d'un avis de situation de Pôle Emploi du mois en cours ou précédent et d'une attestation Pôle Emploi de non-indemnisation).
- exerce une mission de Service Civique réalisée en France auprès d'un organisme agréé par l'Etat (sur présentation du contrat d'engagement de service civique).

Les documents justifiant la situation de votre enfant peuvent être transmis par courrier ou par courriel à polegestion@mutame74.com

De ce fait, si votre enfant est né avant le 1^{er} janvier 2000 ou ne remplit pas les conditions ci-dessus, il ne sera plus considéré comme enfant à charge et continuera de bénéficier de ses garanties à titre personnel en qualité de membre participant.

>> Nos conseillers/ères mutualistes sont à votre disposition pour établir un bilan personnalisé avec votre enfant et lui proposer une garantie qui répondra à ses besoins.

• GARCIA Laetitia : 04 50 33 11 36
l.garcia@mutame74.com

• PEYCRU Johann : 04 50 33 11 37
j.peycru@mutame74.com

Forum



FORUM 11
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE HAUTE-SAVOIE
VENDREDI OCTOBRE 2024

MUTAME Savoie Mont-Blanc participera au Forum des Collectivités Territoriales organisé par l'Association des Maires, Adjointes et Conseillers généraux de Haute-Savoie qui se tiendra :

Vendredi 11 octobre 2024

au Parc des Expositions de La Roche-sur-Foron (ROCHEXPO)
Stand B15 sur le thème de « La protection sociale des agents territoriaux »

Ce forum destiné aux élus locaux et aux personnels des collectivités territoriales sera un lieu privilégié de rencontres, d'informations et d'échanges pour tous les acteurs des collectivités locales.

Nous vous invitons à retenir cette date et à nous rendre visite.

⇒ *Santé Publique*

Avez-vous pensé à l'Assurance scolaire de votre enfant?



Une année scolaire s'achève, et la prochaine rentrée approche déjà! Entre les activités sportives, les jeux dans la cour, les trajets entre la maison et l'école, ainsi que les sorties scolaires, il est essentiel de souscrire une assurance scolaire, que votre enfant soit aventureux ou non.

L'assurance scolaire offre une protection à votre enfant contre les dommages qu'il peut causer ou subir à l'école.

Et quoi sert-elle?

L'assurance scolaire se compose de deux garanties principales :

- 1. La garantie responsabilité civile**, qui couvre les dommages que votre enfant pourrait causer à autrui.
- 2. La garantie accident corporel**, qui couvre les dommages subis par votre enfant, même s'il se blesse lui-même.

Est-elle obligatoire ?

L'assurance scolaire n'est obligatoire que dans certains cas spécifiques. Par exemple, elle est requise pour les sorties scolaires organisées par l'établissement, telles que les visites de musées ou les voyages éducatifs. De même, si votre enfant déjeune à la cantine ou participe à des activités organisées par les communes en dehors du temps scolaire, comme les activités culturelles ou sportives, cette assurance devient indispensable.

>> *Parlez en avec un conseiller au 04 50 33 11 36.*



Mutame Savoie Mont-Blanc s'associe avec la Mutualité française Auvergne Rhône-Alpes pour proposer des rencontres santé en ligne.

Ces rencontres s'articuleront autour de trois axes :

- 1- La santé environnement**
- 2- La nutrition (alimentation et activité physique)**
- 3- La santé mentale et le bien-être**

Vous trouverez ci-dessous les actions prévues jusqu'à la fin de l'année :

- **Du 30 Septembre au 12 Novembre :** Cœur de femmes Ateliers en ligne sur Teams
- **10 Octobre :** Alimentation du jeune enfant - Conférence en ligne sur Livestorm
- **21 Novembre :** Savoir déchiffrer les étiquettes alimentaires - Atelier en ligne sur Teams
- **6 Décembre :** La famille des 7 perturbateurs endocriniens Atelier en ligne sur Teams

>> Pour plus d'information: parlez en avec votre conseiller au 04 50 33 11 36 ou à contact@mutame74.com

⇒ Prévention

Elle court, elle court la grippe hivernale !

Bientôt l'automne, le moment où chacun d'entre nous doit se décider à se protéger efficacement contre la prochaine grippe saisonnière.

Une maladie virale épidémique qui nous saisit brusquement, marquée par une forte fièvre et des sueurs, des douleurs musculaires, une congestion nasale et une toux inconfortable, de la fatigue, signes qui ne céderont pas avant plusieurs jours moyennant la prise d'antipyrétiques, d'antalgiques et du repos.

Un épisode fâcheux et désagréable pour la plupart.

Mais pour nombre d'entre nous, plus fragiles - seniors inéluctablement immunosénescents, personnes porteuses de pathologies chroniques, enfants en bas âge, la maladie peut se compliquer dangereusement sur le plan respiratoire et se terminer pour quelques-uns en réanimation médicale.

Grâce à la vaccination, certainement la plus belle avancée de la médecine, la grippe saisonnière à vue sa létalité bigrement réduite au fil des ans et pour le bonheur de toutes et tous.

Alors se faire vacciner ? Assurément si l'on est à risque, d'autant que les éventuels effets secondaires du vaccin restent négligeables.

Se faire vacciner si l'on est pas à risque ? Sans conteste et par altruisme pour protéger celles et ceux à risque d'une exposition à un virus hautement contagieux qui se transmet si facilement par les postillons, les éternuements et toussotements en période froide et humide.

Patrice Trouiller
Pharmacien, professeur de santé publique

Téléchargez notre application et accédez à votre Espace adhérent depuis votre smartphone en flashant le QR code suivant :

IOS Apple



Android



- Consulter et suivre vos remboursements
- Télécharger vos relevés de prestations
- Consulter vos garanties
- Vérifier et modifier vos informations et coordonnées personnelles
- Consulter votre carte mutuelle en ligne
- Contacter votre conseiller Mutame

Jérôme Martin: « Il faut sortir les médicaments de la logique de l'offre et de la demande »

— Léa Vandeputte

Jérôme Martin est un spécialiste des politiques du médicament. Enseignant et ancien président d'Act Up-Paris, il a cofondé en 2019 avec Pauline Londeix l'Observatoire de la transparence dans les politiques du médicament (OTMeds). Ensemble, ils ont écrit *Combien coûtent nos vies? Enquête sur les politiques du médicament (aux éditions 10/18) en 2022 et ils ont dirigé l'ouvrage *Notre santé nous appartient (chez Armand Colin) paru en janvier 2024.**

France Mutualité. On entend de plus en plus parler de pénuries de médicaments. Est-ce un phénomène en réelle augmentation ?

Jérôme Martin. Des pénuries de médicaments, il y en a toujours eu mais là

on assiste à une véritable explosion. Entre 2017 et 2023, le nombre de médicaments en rupture de stock, signalé à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), a été multiplié par plus de neuf.

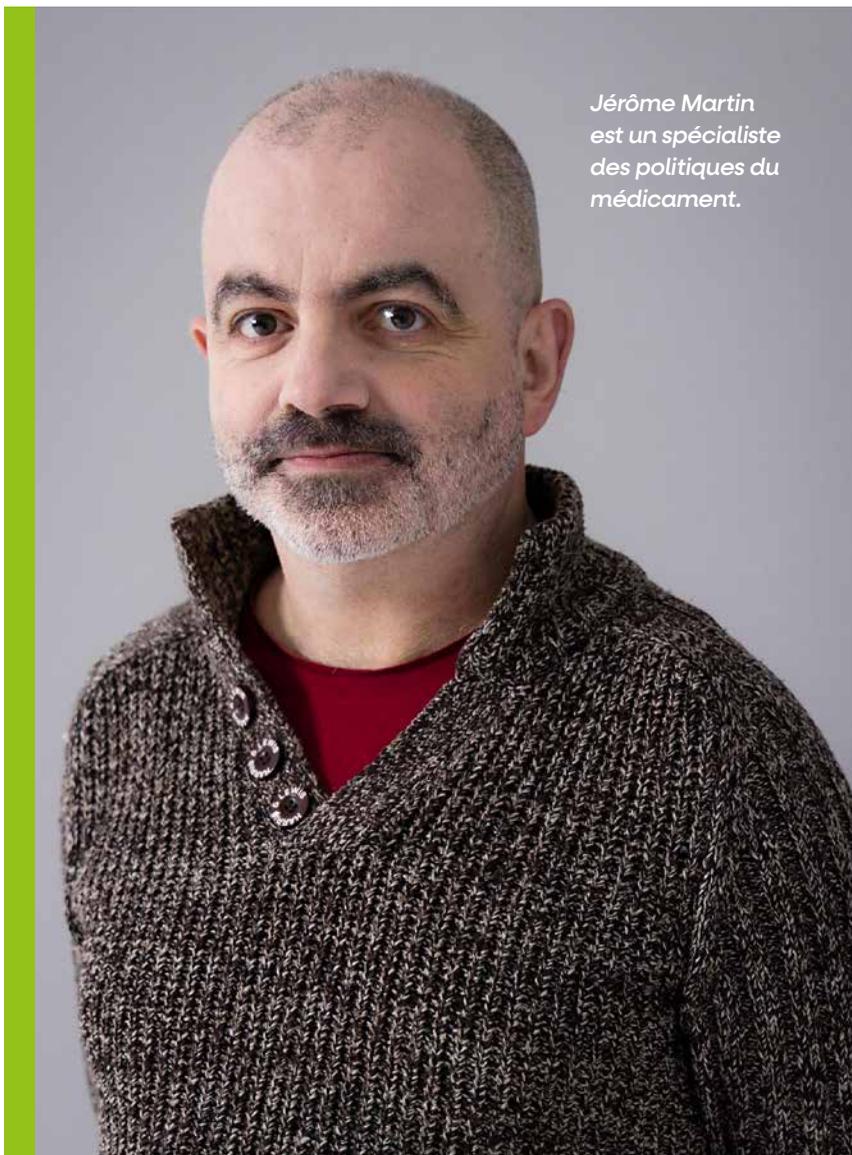
Avec l'OTMeds, nous avons publié une étude au tout début du mois d'avril sur

la disponibilité des insulines en France. Nous avons montré que certains produits – et on parle là d'insuline, qui est vitale pour les patients – ont manqué aux diabétiques en 2023 alors même que cela n'avait pas été signalé à l'ANSM. Les pénuries sont donc sous-estimées par les chiffres officiels.

J. M. À quoi sont-elles dues ?

J. M. Les causes sont multifactorielles. Elles tiennent d'abord à la hausse mondiale de la consommation. La population augmente et notamment dans des pays qui commencent à structurer leur système de santé comme certains pays africains, d'Amérique du Sud ou la Chine.

En parallèle, dans des pays comme le nôtre, la population vieillit. Qui dit vieillissement de la population, dit plus de soucis de santé et donc plus de besoins de médicaments. Au niveau mondial, on assiste également à ce que l'on appelle une transition épidémiologique. Les pays à bas et moyens revenus qui étaient touchés, ces dernières décennies, par les maladies infectieuses, sont désormais confrontés à des maladies non transmissibles qui sont liées au mode de vie sédentaire et à l'alimentation (cancers, problèmes cardiovasculaires...). Or, la production mondiale de médicaments n'a pas suivi la progression de la demande.



Jérôme Martin est un spécialiste des politiques du médicament.

J. M. Pourquoi la production n'a-t-elle pas augmenté ?

J. M. Nous avons fait le choix collectif, dans la plupart des pays, de s'appuyer sur la logique de l'offre et de la demande et de confier la recherche, la production et la mise à disposition à des acteurs privés. Les choix industriels qui en découlent ne sont donc pas forcément compatibles avec des impératifs de santé. Un exemple très parlant est celui de l'amoxicilline, dont on a beaucoup parlé en 2023. Nous en avons manqué

tout simplement, parce qu'en 2020, les gestes barrières qui ont été mis en place contre le Covid-19 et les confinements ont eu pour effet de faire diminuer la circulation des bactéries. Il y a donc eu moins d'infections bactériennes. Les industriels, voyant qu'ils n'allaient pas pouvoir vendre à court terme leurs volumes de production, ont décidé de se réorienter vers d'autres médicaments. Mais redémarrer une ligne de production prend du temps et, en attendant, on se retrouve face à une situation de pénurie.

J. M. Le prix des médicaments a-t-il une influence ?

J. M. L'idée que des prix trop bas seraient en cause est très souvent reprise par des responsables politiques de tous bords. Mais quand on regarde des pays comme la Suisse où les génériques sont 42 à 48 % plus chers en moyenne que dans le reste de l'Europe, on constate les mêmes pénuries pour les mêmes médicaments. D'un côté, les nouveaux médicaments qui apparaissent sur le marché sont à des prix de plus en plus exorbitants et, de l'autre, les industriels disent que les anciens ne sont pas assez chers pour qu'ils puissent sécuriser leur production. Problème : nous ne pouvons pas savoir si cette demande est légitime. Nous n'avons pas d'informations sur le coût de production, sur les investissements en recherche et développement des industriels, sur la marge des intermédiaires et surtout, sur les aides publiques à la recherche ou à la production. Or, il y a beaucoup d'aides publiques dans ce secteur. Tant que nous n'avons pas ces éléments-là, nous ne pouvons pas savoir si le prix est juste. Et pourtant, le gouvernement a décidé à l'automne 2023 d'augmenter les prix de certains médicaments.

J. M. Où en est-on de la production française de médicaments ?

J. M. Même si nous avons des usines en France ou en Europe, notamment des façonniers qui assurent la deuxième partie de la production, nous sommes toujours dépendants au niveau des matières premières. D'après l'Agence européenne du médicament, 80 % proviennent d'Inde et de Chine. C'est problématique. Nous l'avons vu quand l'Inde, au deuxième semestre 2020, puis la Chine, en décembre 2022, ont bloqué leurs exportations de certaines formes de paracétamol et d'ibuprofène. Nous dépendons à la fois d'accords passés entre des entreprises et du bon vouloir des pays

producteurs de matière première. Dans le cadre géopolitique tendu que nous vivons, notamment depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, il n'est pas de tout de l'ordre de la politique-fiction d'imaginer que le médicament puisse servir de levier de pression.

J. M. Quelles seraient alors les solutions ?

J. M. Pour l'OTMeds, il faut sortir les médicaments de la logique de l'offre et de la demande. Une des voies indispensables, c'est la production locale, au moins en partie publique. Le Brésil par exemple l'a déjà fait ce qui a permis de pourvoir aux besoins en santé de la population dans le cadre du traitement contre le VIH, contre l'hépatite virale ou le paludisme. Alors, bien sûr, cela prendra du temps, mais il faut sortir du modèle actuel et changer de dogme.

Les logiques de profits ont amené les industries et les grandes entreprises du médicament à fermer ou à vendre des usines dans les pays riches et à rouvrir, ou nouer des partenariats avec des usines en Chine ou en Inde car c'était plus rentable et les normes environnementales y étaient moins contraignantes. Mais il n'est pas éthique que la charge environnementale des médicaments que nous consommons soit assumée par d'autres que nous et notamment par des pays plus pauvres. Il faut absolument coordonner ces questions au niveau européen.

En attendant, il est nécessaire d'accroître des stocks de sécurité, tout en gardant conscience que ce n'est pas une mesure de fond. C'est d'ailleurs ce que prévoit une proposition de loi du groupe socialiste à l'Assemblée nationale visant à lutter contre les pénuries de médicaments, pour laquelle nous avons été auditionnés [elle a été adoptée par l'Assemblée nationale le 29 février et doit encore être étudiée par le Sénat, NDLR].

J. M. Dans votre dernier livre vous expliquez que les politiques du médicament ont un impact sur le système de soin. Comment ?

J. M. Si vous travaillez dans un service d'urgence qui traite les accidents vasculaires cérébraux (AVC), que vous subissez les coupes budgétaires de l'hôpital, qu'il y a un déficit d'infirmiers et si, en plus, les médicaments dont vous avez besoin pour traiter en urgence les patients changent constamment parce qu'il y a des pénuries, vous cumulez les problèmes.

C'est ce que nous avons essayé de montrer dans ce livre : toutes les problématiques comme les pénuries de médicaments, l'état de l'hôpital, le manque de prévention, les déserts médicaux ou encore l'organisation des soins sont imbriquées.

J. M. Les questions de santé publique sont-elles trop délaissées selon vous ?

J. M. Un des points de départ du livre était notre étonnement vis-à-vis du fait que la santé est la priorité numéro un en France d'après tous les sondages et c'est, en même temps, un sujet dont on parle très peu. Les campagnes électorales de 2022 pour les présidentielles et les législatives ont abordé de temps en temps l'état de l'hôpital mais les autres grandes problématiques de santé ont été totalement ignorées.

Pour remettre la santé au cœur du débat, il faut se rendre compte qu'elle est partout. Il y a des enjeux de santé dans le droit des femmes, dans la défense des minorités de genre, des personnes victimes de racisme, dans le travail, etc. Il faut donc traiter ces questions comme un tout. La santé est un sujet transversal qui est encore trop absent du débat public.



Dorer la pilule

Enjoliver quelque chose de désagréable pour le faire accepter à quelqu'un.

La pilule vient du latin «pilula» qui signifie «boule» et désigne un médicament à avaler.

Au XVII^e siècle, ces pilules avaient tellement mauvais goût que les apothicaires eurent l'idée de les enrober de sucre ou d'une fine enveloppe d'argent ou d'or.

Grâce à cela, ils sont parvenus à masquer le goût amer et à vendre beaucoup plus de ces pilules d'où le sens actuel de cette expression qui est de maquiller quelque chose de désagréable pour le rendre plus attrayant, pour le faire accepter plus facilement à quelqu'un.

D'autres expressions ont vu le jour depuis comme «avalé la pilule» (croire à un mensonge), «faire avaler la pilule à quelqu'un» (faire accepter à quelqu'un une chose désagréable en utilisant le mensonge, la flatterie ou autre ruse) et «se faire dorer la pilule» (se faire bronzer).

Intelligence artificielle en santé : vers une révolution ?

L'intelligence artificielle (IA) a fait irruption dans le débat public ces derniers mois. Qu'elle inquiète ou qu'elle fascine, elle est aujourd'hui de plus en plus présente. Et dans le domaine de la santé, son potentiel intéresse les chercheurs comme les professionnels de santé. Aide au diagnostic, au suivi des patients, à la prédiction... l'IA est un outil avec de nombreux points forts mais aussi avec certaines limites.

— Léa Vandeputte

→ Qu'est-ce que l'IA ?

L'expression « intelligence artificielle » est aujourd'hui passée dans le langage courant, et pourtant, il demeure difficile d'en donner une définition précise. L'IA désigne à la fois des systèmes informatiques existants capables de réaliser des tâches complexes, mais aussi des systèmes autonomes qui auraient une forme de « conscience » et qui ne sont pour l'heure que pure fiction. Et cette confusion contribue à créer de la crainte. Or, dans le domaine de la santé par exemple, les spécialistes sont unanimes : l'IA n'est pas près de remplacer le médecin.

L'IA appliquée à la médecine ne date pas d'hier. « C'est un champ d'étude qui a été étudié dès les années 1960, confirme Michel Dojat, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) au Grenoble institut neurosciences. Au début, les premiers "systèmes experts" se sont appuyés sur la modélisation des connaissances médicales et des raisonnements des spécialistes pour aboutir à un diagnostic. Plus récemment, ce sont les techniques d'apprentissage machine (machine learning) qui se sont développées grâce aux grandes



Michel Dojat

quantités de données que nous avons accumulées avec l'informatisation (big data) et à l'augmentation de la puissance des ordinateurs. Ces IA qui fonctionnent avec des réseaux de neurones de grande taille sont capables d'analyser statistiquement de grandes quantités de données pour extraire directement les informations utiles à la résolution d'une tâche donnée (deep learning). » Elles permettent par exemple de repérer des mélanomes sur des biopsies cutanées ou de quantifier des lésions liées à une sclérose en plaques sur une IRM cérébrale.

Six domaines d'application

- L'aide à la décision (pour poser un diagnostic ou choisir la meilleure approche thérapeutique).
- La médecine prédictive (pour prédire l'apparition d'une pathologie ou son évolution).
- La prévention (pour améliorer la surveillance des effets secondaires d'un médicament ou pour anticiper une épidémie).
- La médecine de précision (pour personnaliser un protocole de soins pour un patient donné).
- La chirurgie assistée (pour aider le chirurgien à pratiquer une opération).



eShutterstock

- Les robots compagnons (pour accompagner les personnes âgées, handicapées ou fragiles).

→ Les perspectives de l'IA en santé

La recherche actuelle sur l'IA appliquée à la santé vise à la fois à améliorer les performances techniques des systèmes et également à optimiser leur adéquation avec les pratiques médicales car l'IA demeure un outil au service des professionnels de santé. Pour Michel Dojat, l'une des pistes prometteuses est la combinaison de l'analyse de l'image et du texte : « Une IA qui sera capable d'intégrer les informations issues de l'imagerie médicale et des comptes rendus rédigés par les professionnels de santé permettra de comparer les trajectoires de patients afin d'améliorer les protocoles de soins ». Autre enjeu d'avenir : faire en sorte que l'IA explique ses choix. « Il faudrait avoir un pourcentage de certitude face à la réponse donnée par l'IA et avoir les informations nécessaires pour savoir pourquoi elle en est arrivée à cette conclusion », estime-t-il. Un avis partagé par Gabrielle Chenaïs, chercheuse en santé publique au Bordeaux health research center et spécialiste de data science, pour qui « la transparence

et l'explicabilité sont deux exigences qui deviennent incontournables ».

Guider la conception et l'utilisation de l'IA

Face au recours croissant à l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est saisie du sujet et a publié un rapport en juin 2021. Pour « atténuer les risques et de maximiser les opportunités » et « garantir que le plein potentiel de l'IA en matière de soins de santé et de santé publique sera mis au service du bien de tous », elle a mis en avant six principes : protéger l'autonomie de l'être humain ; promouvoir le bien-être et la sécurité des personnes ainsi que l'intérêt public ; garantir la transparence, la clarté et l'intelligibilité ; encourager la responsabilité et l'obligation de rendre des comptes ; garantir l'inclusion et l'équité ; promouvoir une IA réactive et durable.

→ Des points de vigilance demeurent

L'utilisation de l'IA entraîne son lot de questions dont celle de la responsabilité en cas d'erreur. Que se passe-t-il si l'IA se trompe et que le professionnel de >>

>> santé suit tout de même sa recommandation ? Actuellement, la législation ne donne pas de réponse. Toutefois, les spécialistes de l'IA la considèrent comme un outil au service des professionnels de santé et non comme un système autonome. « *C'est bien le médecin qui décide, c'est lui qui pose le diagnostic et propose le traitement* », confirme Michel Dojat. « *Il ne faut pas aller vers une soumission à l'outil* », prévient de son côté Gabrielle Chenaïs.

La chercheuse soulève par ailleurs une autre question : celle des biais liés au genre ou à l'origine par exemple qui peuvent influencer sur les résultats de l'IA et engendrer des discriminations. « *Il faut y prêter une attention*

particulière dès la conception en intégrant toutes les parties prenantes », considère-t-elle. D'où l'importance aussi de former les professionnels de santé à l'utilisation de l'IA et de bien les informer sur ses possibilités et sur ses limites.

Quant au fait de savoir si l'IA va permettre aux médecins de consacrer plus de temps à leurs patients, Michel Dojat estime que « *c'est aux citoyens de le décider* » avant de préciser : « *Est-ce que l'on choisit de diminuer le nombre de médecins ou d'utiliser le temps gagné en faveur de l'interaction avec le patient ou des activités de recherche médicale ? C'est un choix de société que nous devons faire collectivement.* »

Un exemple



Gabrielle Chenaïs

→ l'IA pour améliorer de la surveillance des traumatismes

Mené par des chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et de l'université de Bordeaux, le projet Tarpon (pour traitement automatique des résumés de passages aux urgences dans le but de créer un observatoire national) utilise l'IA pour mieux connaître les traumatismes, leurs origines et ainsi mieux les prévenir. Explications de Gabrielle Chenaïs, chercheuse au Bordeaux health research center.

>> D'où provient l'idée de ce projet ?

Gabrielle Chenaïs. Nous sommes partis d'un constat : la prévention des traumatismes en France est lacunaire. Nous disposons de peu de statistiques sur ce sujet. Pour les violences conjugales, les données sont issues des dépôts de plaintes, et pour les accidents de la voie publique, elles proviennent des rapports de police donc seule une fraction du phénomène qui est visible. Or, nous savons qu'une grande partie des victimes de traumatismes se rendent aux urgences et que pour chaque visite les soignants rédigent un compte rendu. C'est une mine d'informations encore inexploitée sur les symptômes du patient et sur les circonstances de l'accident.

>> Comment avez-vous procédé ?

G. C. La difficulté que nous avons rencontrée est que les comptes rendus sont rédigés de manière non structurée, avec des abréviations et du jargon médical ou local.

Nous avons donc adapté le modèle de GPT2 – un LLM, ou large modèle de langage en français – et nous l'avons entraîné avec un échantillon de plus de 500 000 comptes rendus anonymisés issus des urgences du CHU de Bordeaux pour le rendre plus performant. Cette méthode nous a permis de classer correctement 97% des documents.

>> Quelles sont les prochaines étapes de développement ?

G. C. Notre objectif est de généraliser son utilisation. Nous travaillons avec 18 services d'urgences en France pour adapter l'IA aux différentes spécificités locales. Nous avons également établi un partenariat avec le système national des données de santé (SNDS), via le Health data hub, afin d'avoir accès aux données de remboursement, toujours de manière anonymisée, dans le but de croiser les données afin de savoir s'il existe un lien entre traumatisme et prise de médicaments, chez quel type de population et dans quelle proportion.

Des pistes pour lutter contre le vieillissement des articulations

Avec le temps, les articulations deviennent de moins en moins performantes favorisant l'apparition de l'arthrose notamment. Si cette détérioration est inéluctable, la pratique sportive et une alimentation adaptée permettent de la limiter.

— Violaine Chatal



Les articulations assurent le lien entre deux structures osseuses et permettent leur mouvement grâce aux muscles situés autour. Les os sont recouverts de cartilage, une structure très particulière, composée de chondrocytes, qui favorise le glissement et donc l'absorption des chocs et permet le bon emboîtement d'un os sur l'autre. Une membrane fibreuse, la capsule articulaire – dont la face interne est tapissée par la membrane synoviale – entoure l'ensemble. Puis les ligaments se répartissent de part et d'autre de l'articulation et assurent sa stabilité.

→ **Avec les années, ce mécanisme se déséquilibre**

« Avec le temps, les chondrocytes deviennent moins efficaces et se réduisent aussi en nombre ce qui favorise la destruction du cartilage. Ce dernier change aussi de composition et devient moins souple et moins performant. Ces mécanismes sont ceux d'une maladie très fréquente et invalidante qu'est

l'arthrose », explique le Docteur Laurent Grange, rhumatologue au CHU Grenoble Alpes et auteur du livre *Stop à l'arthrose* (éditions Solar Santé).

Cette usure du cartilage est irréversible mais il est possible de la ralentir. « Même si la génétique représente jusqu'à 60 % de l'origine de ce vieillissement, nous pouvons agir sur les 40 % restants en conservant une activité physique tout au long de la vie pour assurer une tonicité musculaire qui protège mécaniquement l'articulation. Les muscles toniques produisent aussi des substances qui protègent le cartilage », explique le Docteur Grange qui conseille de pratiquer un sport de loisir tout au long de la vie mais d'éviter les sports de compétition à trop haut volume ou à trop haute intensité. Ils sollicitent trop les articulations.

Il est aussi déconseillé de faire des séances de sport trop longues. Favorisez plutôt une activité quotidienne comme la marche en réalisant au minimum 6 000 pas par jour. « Aucune activité physique n'est strictement interdite mais elle doit être adaptée grâce à l'utilisation d'un bon matériel ou la pratique dans de bonnes conditions (baskets à semelle à haut pouvoir d'absorption des chocs ou marche sur un terrain meuble). L'activité physique aide à reprendre confiance et ainsi à diminuer la gêne fonctionnelle occasionnée par l'arthrose », précise le Docteur Grange.

→ **Alimentation sur mesure**

L'alimentation joue aussi un rôle non négligeable pour limiter le vieillissement des articulations. « Il faut privilégier une alimentation équilibrée et pas trop riche comme le régime méditerranéen qui permet d'éviter de prendre du poids et apporte des substances anti-inflammatoires riches en oméga 3 naturels. Évitez les aliments riches en sucre et les aliments transformés industriels qui favorisent le surpoids et le vieillissement accéléré des articulations », conseille le Docteur Grange.

Dans la vie quotidienne, il est aussi important de prendre certaines précautions. « Il faut éviter de sursolliciter les articulations, notamment en cas de traumatismes. Dans ce cas, il est impératif de bien être accompagné au niveau médical afin de ne pas négliger le traumatisme (ex-entorse mal soignée). Les séquelles peuvent, en effet, déstabiliser les contraintes sur le cartilage et favoriser l'arthrose », explique le Docteur Laurent Grange.

Le matin, et avant une activité physique, prenez aussi le temps de déverrouiller vos articulations en faisant des étirements et des échauffements. Quelques minutes suffisent ! Adoptez une bonne posture devant l'ordinateur ou au volant de votre voiture. Vous éviterez ainsi de crisper vos épaules et votre cou. Veillez également à dormir sur un matelas et un lit de qualité.

Enfin, des cannes bien adaptées, des orthèses (pour les arthroses du pouce, du genou, du dos et du coude) et des semelles orthopédiques (pour des arthroses de la cheville, du pied mais aussi du genou) peuvent également être très utiles.

La souffrance psychique d'un enfant peut se traduire de plusieurs façons. Les conseils du Professeur Bruno Falissard*, pédopsychiatre et ancien président de l'Association internationale de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent (IACAPAP) pour repérer les signes d'alerte.

— Anne-Sophie Glover-Bondeau



Comment savoir si mon enfant va mal ?

Même un parent attentif ne se rend pas toujours compte que son enfant ne va pas bien, ce qui entraîne un sentiment de culpabilité (« Pourquoi n'ai-je rien vu ? »). Le Professeur Bruno Falissard rassure : « C'est difficile à déceler car l'enfant peut cacher son mal-être ». Pour le pédopsychiatre, « un ensemble de signes non spécifiques peuvent interpeller les parents : des troubles du sommeil, des problèmes d'appétit, une irritabilité ».

La dépression chez l'enfant peut aussi se manifester par de la colère, un repli sur soi, une dévalorisation, des plaintes somatiques liées à des troubles anxieux (mal au ventre, mal à la tête essentiellement). Le spécialiste insiste sur le fait que le décrochage scolaire – un effondrement des notes et non pas une phobie scolaire – est tout particulièrement significatif chez les enfants plus grands, un des grands motifs de consultation.

« À l'inverse, la tristesse est moins présente que chez l'adulte en cas de troubles psychologiques ».

Comment réagir au mieux ?

Le premier conseil du Professeur Falissard est le suivant. Demandez à l'enfant comment il va, d'égal à égal. « Mieux vaut le faire quand on est seul (seule) avec lui ou elle dans un cadre différent de celui de la maison : profitez d'un trajet en voiture pour l'emmener à une activité ou d'un loisir partagé pour l'interroger », conseille-t-il. Si votre enfant vous confie sa souffrance ou si vous constatez les signes évoqués ci-dessus, le premier interlocuteur doit être le médecin traitant. Il vous renverra si besoin vers un pédopsychiatre ou un psychologue spécialisé dans la prise en charge des enfants. « Cette prise en charge se fait en principe dans un Centre médico-psychologique (CMP) ou un Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP) mais le

nombre de pédopsychiatres ayant diminué, alors que la demande de soins a augmenté, il peut être difficile d'avoir rendez-vous rapidement » indique le Professeur Falissard. Les médecins généralistes peuvent inclure leurs jeunes patients (à partir de l'âge de 3 ans) dans le dispositif Mon soutien psy qui leur permet bénéficier de séances d'accompagnement psychologique avec une prise en charge par l'Assurance maladie**.

*Auteur de *Soigner la souffrance psychique des enfants*, Éditions Odile Jacob, 2020.

**La liste des psychologues cliniciens participant à ce dispositif se trouve sur le site <https://monsoutienpsy.ameli.fr/recherche-psychologue>

Santé mentale, une prise en charge insuffisante

En France, les troubles de la santé mentale concerneraient environ 2 % des enfants de moins de 5 ans, 12 % des enfants de 5 à 9 ans et plus de 20 % des enfants de plus de 10 ans. La moitié des troubles mentaux se manifestent avant l'âge de 14 ans (chiffres 2019, OMS). Cette souffrance psychique des enfants est en augmentation depuis 2021. Or, seulement la moitié des enfants et adolescents en France souffrant de troubles psychiques diagnostiqués bénéficient de soins adaptés, selon la Cour des comptes).

Troubles mentaux chez l'enfant : trop de médicaments

Les autorités de santé françaises (HAS, ANSM) recommandent les pratiques psychothérapeutiques, éducatives et celles de prévention et d'intervention sociale pour la prise en charge des troubles mentaux chez l'enfant. Parfois, un traitement médicamenteux peut être prescrit en deuxième intention, en soutien de l'accompagnement psychologique, éducatif et social de l'enfant et de sa famille. Or, on constate une surmédication. La consommation de médicaments psychotropes par des enfants et adolescents a augmenté, entre 2014 et 2021, de + 62,58 % pour les antidépresseurs ; + 78,07 % pour les psychostimulants ; + 155,48 % pour les hypnotiques et sédatifs et + 48,54 % pour les antipsychotiques.

Source: Rapport du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge: *Quand les enfants vont mal: comment les aider?*, 7 mars 2023.

Mieux détecter et gérer le harcèlement scolaire

À l'occasion de la Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école du 9 novembre, le gouvernement a annoncé la mise en place de deux actions de prévention. Un questionnaire anonyme, adapté à chaque tranche d'âge, sera distribué une fois par an aux élèves du CE2 à la terminale dès novembre.

— Sophie Lupin



Ce dispositif « enquête harcèlement » devrait permettre aux établissements d'avoir une vision plus précise des faits et d'adapter la prise en charge des situations. Désormais, le programme de lutte contre le harcèlement à l'école (pHARe) est obligatoire dans tous les établissements scolaires y compris les lycées. Son objectif ? Constituer et former des équipes pour une intervention « efficace » en cas de harcèlement. Un million d'enfants aurait subi une situation de harcèlement au cours des trois dernières années et deux élèves par classe en moyenne seraient actuellement concernés*.

*Ministère de l'Éducation nationale, septembre 2023.

72%

C'est l'augmentation du nombre de cas de méningite en 2023.

Très contagieuses et dangereuses pour les enfants, les infections invasives à méningocoque (IIM) ont ainsi atteint un niveau sans précédent depuis dix ans avec 560 cas déclarés, révèle Santé publique France. Jusqu'à présent, seule la vaccination antiméningocoque (C) était obligatoire.

À partir de janvier 2025, les nourrissons de moins d'un an devront impérativement être vaccinés contre cinq souches de la maladie (A, B, C, W et Y), comme l'avait recommandé la Haute Autorité de santé (HAS).

— Sophie Lupin

119^e

La France se classe 119^e sur 146 pays pour le niveau de pratique d'activité physique et sportive des adolescent(e)s, a indiqué le ministère de la Santé à l'occasion de la Journée mondiale de l'obésité.

Parallèlement à l'augmentation de l'usage des écrans, la sédentarité s'est profondément ancrée dans le quotidien des jeunes. Résultat, 37% des 6-10 ans et 73% des 11-17 ans n'atteignent pas les standards d'activité physique recommandés par l'Organisation mondiale de la santé : 60 minutes d'activité chaque jour.

— Sophie Lupin



8%

C'est le pourcentage que représentent les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'industrie textile dans le monde, a rappelé le ministère de la Transition écologique lors d'une matinée organisée, le 4 mars, sur le thème « De l'ultra fast fashion à la mode durable ».

L'industrie textile est devenue l'une des plus impactantes pour notre environnement. La production de vêtements a doublé en 14 ans et leur durée de vie a diminué d'un tiers.

— Sophie Lupin



9/10

C'est la proportion de femmes « à haut risque cardiovasculaire », selon l'édition 2024 de l'Observatoire national de la santé des femmes piloté par l'association 'Agir pour le cœur des femmes.

Ainsi, 89% des femmes présentent au moins deux facteurs de risque cardiovasculaire. Pourtant, 8 décès cardiovasculaires sur 10 pourraient être évités avec une bonne hygiène de vie et un suivi médical régulier, rappelle l'association.

— Sophie Lupin

⇒ **Information**

L'Union Mutame vous propose son webinaire partenaire, disponible en replay à partir du 2 octobre en flashant le QR code.

Dans cette deuxième moitié de mandat, les maires et autres employeurs publics locaux disposent-ils des moyens nécessaires à la protection des agents de leur collectivité, au bénéfice de ces derniers comme du bon fonctionnement global de la collectivité ?



Enjeux et préoccupations des collectivités et de leurs agents, attentes en matière de protection sociale et avenir de la PSC... Découvrez un webinaire dédié à ce rôle essentiel du maire employeur : celui de maire protecteur de ses agents.

Webinaire animé par :

• Aurélien HELIAS, Rédacteur en chef Courrier des maires et des élus locaux

Avec l'intervention de :

• Thomas FROMENTIN, Président d'Agglomération - FOIX-VARILHES

• Caroline LETELLIER, Avocate associée - CABINET AVANTY

Hommage

**Le 11 mai 2024
René SERGENT
nous a quittés**



Militant mutualiste convaincu, il a consacré une grande partie de sa vie à défendre les valeurs de solidarité et d'entraide.

Président de Mutame Val-de-France, trésorier de l'Union Mutame pendant de nombreuses années, René laisse derrière lui une œuvre remarquable au service de la mutualité. Son engagement sans faille et sa rigueur financière ont marqué de leur empreinte notre mouvement.

C'est un Ami qui nous quitte mais son souvenir restera toujours aussi chaleureux.

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Changement de présidence

Une nouvelle ère pour l'Union Mutame



— Daniel Lemenuel



— Claude Tajan

Une nouvelle page se tourne pour notre Union... Après 22 ans de gouvernance, Daniel Lemenuel a décidé de ne pas renouveler son mandat de Président de l'Union Mutame.

Daniel Lemenuel a su façonner notre Union avec humanisme et rigueur. Son parcours, débuté en 1983 dans le service comptable de la Communauté de communes de Cherbourg, l'a mené à devenir secrétaire général de la Communauté des communes des Pieux en 1999. Mais son engagement ne s'est pas arrêté là : pendant 35 ans, il a œuvré au sein du Conseil d'Administration de Mutame Normandie (puis Mutame & Plus), dont il a été Président de 2003 à 2021. Il a été également Administrateur de la Mutualité Française de Normandie, entre autres mandats.

Daniel Lemenuel a été un moteur essentiel de notre Union. Sous sa présidence, il a su insuffler une dynamique de solidarité, de convivialité et de partage qui, encore aujourd'hui, anime chacune de nos actions. Reconnu pour sa bienveillance et son expertise, il a su fédérer les énergies et construire une Union résiliente, capable de s'adapter aux défis du monde mutualiste. Aujourd'hui il continue d'œuvrer au sein de l'Union en tant que Trésorier général adjoint.

C'est Claude Tajan qui lui succède, élu à l'unanimité Président de l'Union Mutame. Fort de son expérience en tant que Président de Mutame & Plus et Directeur Général des services de la ville de Villers-sur-Mer, il entend porter les valeurs de l'Union et lui insuffler un nouvel élan. Dans un monde mutualiste en pleine transformation, à l'aube de grands bouleversements, nous sommes certain(e)s que Claude Tajan saura relever les défis de demain.

À Daniel Lemenuel, nous exprimons notre profonde gratitude et adressons à Claude Tajan, tous nos vœux de succès et d'accomplissements.

Longue vie à notre Union et à son Président !

Le Conseil d'Administration de l'Union Mutame

SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES



*Nous vous
attendons à ce
rendez-vous
national!*



PAVILLON 2.2
STAND G77